



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Annick COMIER
Date de convocation : 09 Février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 34
Nombre de procuration : 08

Extrait n°CC-02-2021-015

Objet : Création d'un poste de gestionnaire du dispositif d'aide financière aux particuliers, en faveur de la lutte contre l'habitat indigne.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Félix ISMAIN, Patricia Athanase PALMONT, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Stéphane LORDELLOT, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Christian RAPHA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Violaine DIAZ à Jean-Baptiste ROTSEN, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Rose-Marie GENOT-PLESDIN à Christian RAPHA, Séverine TERMON à Josette MASSOLIN, Claude BELLUNE à Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Norbert MONSTIN à Patricia Athanase PALMONT, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MONPHIL, Laura LITADIER épouse VILLET à Georgette RANGOLY.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Norbert MONSTIN, Thierry MARECHAL, George GELIE, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Claude BELLUNE, Belfort BIROTA, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Séverine TERMON, Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Annick CHARLEC.

Départ en cours de séance : Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Laura LITADIER épouse VILLET.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Vu le budget principal de CAP Nord Martinique.

Considérant le tableau des effectifs ;

Considérant que l'équilibre social de l'Habitat est une compétence obligatoire liée au statut de l'EPCI. La politique communautaire de l'Habitat /Logement est structurée par des documents de programmation des actions territorialisées, adoptés par les Conseillers communautaires, il s'agit du PLH exécutoire 2016-2022, adopté le 30 septembre 2016 et du PILHI 2020-2025 adopté le 24 septembre 2019 dont le protocole d'accord pour sa mise en œuvre a été signé le 16 janvier 2020, entre CAP Nord Martinique et les parties prenantes dont les 18 communes.

Considérant que l'effectif actuel du service ne permet pas d'assurer l'ensemble des missions dévolues à ces actions, à savoir :

- Réceptionner et instruire des demandes d'aides financières de LHI,
- Gérer sur le plan administratif les aides financières de LHI accordées ;

Considérant que pour mener à bien celles-ci, il est proposé le recrutement d'un Gestionnaire du dispositif d'aides financières aux particuliers en faveur de la lutte contre l'habitat indigne, adopté par le Conseil Communautaire en séance du 17 décembre 2020, selon le profil suivant :

- BAC + 2 ou expérience dans un poste similaire en comptabilité/gestion administrative ;

Considérant que ce poste est financé sur 5 ans dans le cadre de la mission d'ingénierie au titre de la mise en œuvre du PILHI 2020-2025 à hauteur de 80% ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Habitat en date du Mardi 9 février 2021 ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :****D'approuver** la création des postes suivants :

Cat	Intitulés des postes	Filière	Grade	Int. /Ext.	Quotité	Nbre
B	Gestionnaire du dispositif d'aides financières aux particuliers en faveur de la Lutte contre l'Habitat Indigne	Adm	Rédacteur	Interne/Ext Ouvert aux contractuels	100%	1

Article 2 :

Les crédits sont prévus au chapitre 012 du budget principal de CAP Nord Martinique.

Article 3 :

Le tableau des effectifs de la collectivité est mis à jour et joint à la présente délibération.

Article 4 :**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 5 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 42

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 10 mars 2021

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

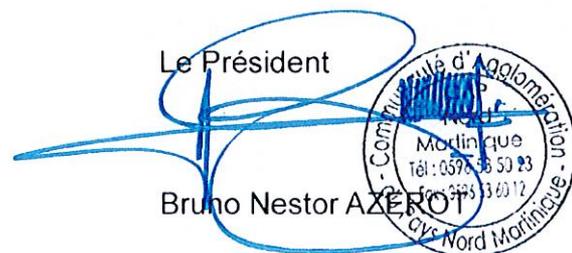


TABLEAU DES EFFECTIFS CAP NORD MARTINIQUE au 10/03/2021
Délibération CC-02-2021/015

GRADE OU EMPLOIS	EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES			EMPLOIS NON POURVU GRADES EXISTANTS
	CAT	EMPLOIS TC	TITULAIRES	N.TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS	A					
DGS		1	1			1
DGA		4	3	1		4
FILIERE ADMINISTRATIVE						
CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES	A					
ATTACHE HORS CLASSE		2	2			2
ATTACHE PRINCIPAL		7	5	2		0
ATTACHE		34	13	15		6
DIRECTEUR		2	2			2
CADRE D'EMPLOI DES REDACTEURS	B					
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère classe		2	2			2
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème classe		3	2			1
REDACTEUR		13	3	5		5
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINIST.	C					
ADJOINT ADMINISTRATIF Principal de 1ère cl		15	12	1		2
ADJOINT ADMINISTRATIF Principal de 2ème cl		20	10			10
ADJOINT ADMINISTRATIF		29	22	4		3
FILIERE ANIMATION						
CADRE D'EMPLOI DES ANIMATEURS	B					
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ère classe		1	1			1
ANIMATEUR		1	1			1
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS D' ANIMATION	C					
ADJOINT ANIMATION DE 1ère CLASSE		1	1			1
ADJOINT ANIMATION DE 2ème CLASSE		1				1
FILIERE TECHNIQUE						
CADRE D'EMPLOI DES INGENIEURS	A					
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE		1				
INGENIEUR EN CHEF		1				
INGENIEUR HORS CLASSE						
INGENIEUR PRINCIPAL		1	1			1
INGENIEUR		17	5	7		5
CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS	B					
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère Classe		4	4			4
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème Classe		6	4			2
TECHNICIEN		7		4		3
CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE	C					
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		5	5			1
AGENT DE MAITRISE		12	8			4
CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C					
ADJOINT TECHNIQUE		53	34	18		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		25	16	6		3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		22	4	2		16
TOTAL		290	161	65		63

AGENTS DETACHES SEEN

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C	
ADJOINT TECHNIQUE		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		12
TOTAL		13

AGENTS DETACHES FIZER SERVICES

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	C	
ADJOINT TECHNIQUE		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème cl		1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1er cl		9
TOTAL		10

AGENTS DETACHE ODE

ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1
----------------------------	----------	---